

CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DE SKEMA ET BÉNÉFICIEZ D'UNE DÉDUCTION FISCALE

COMMENT FAIRE UN DON ?

> PAR CHÈQUE

Remplissez le formulaire de don ci-dessous et renvoyez le avec votre chèque, à l'ordre de :

- Fonds de Développement SKEMA pour les dons au titre de l'impôt sur le revenu (IR) ou de l'impôt sur les sociétés (IS)
- SKEMA Business School pour les dons au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

> EN LIGNE

Vous pouvez effectuer un don en ligne en vous connectant à : <http://www.skema-bs.fr/mecenat/faire-un-don>

Une fois votre don effectué, nous vous enverrons immédiatement un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt.

QUAND FAIRE UN DON ?

- > **Avant le 31 décembre 2017** pour bénéficier d'une déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu
- > **Avant mai ou juin 2018** pour bénéficier d'une déduction fiscale au titre de l'impôt sur la fortune immobilière
- > **Avant la fin de l'exercice fiscal** en cours pour bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt sur les sociétés

LES AVANTAGES FISCAUX

- > Impôt sur la Fortune : 75 % du don est déductible de votre IFI, dans la limite de 50.000 € de réduction
- > Impôt sur le Revenu : 66 % du don est déductible de votre IR, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable
- > Impôt sur les Sociétés : 60 % du don est déductible de l'IS, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.

Exemples de dons	Coût après déduction fiscale		
	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune immobilière	Impôt sur les sociétés
100 €	34 €	25 €	40 €
500 €	170 €	125 €	200 €
1 000 €	340 €	250 €	400 €
5 000 €	1 700 €	1 250 €	2 000 €
10 000 €	3 400 €	2 500 €	4 000 €

POUR TOUT RÉGLEMENT PAR CHÈQUE, MERCI DE NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE :

MON DON : _____ €	DIPLÔMÉ SKEMA : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nom Prénom	
Adresse postale	
.....	
Code Postal	Ville
email	